

## CONVENTIONS EDUCATION PRIORITAIRE : 63 LYCEES REJOignent LE DISPOSITIF D'ÉGALITÉ DES CHANCES

Paris, le 31 mai 2021 - Depuis 20 ans, les Conventions Education Prioritaire (CEP) sont le cœur de la politique d'égalité des chances portée par Sciences Po. Ce dispositif a permis un recrutement diversifié et d'ouvrir le champ des possibles à des jeunes éloignés de l'enseignement supérieur. Il confirme que l'ouverture et l'excellence académique, loin de s'opposer, se renforcent.

**Alors que la nouvelle procédure d'admission via Parcoursup est entrée en application en 2021, Sciences Po renouvelle son dispositif, pour en renforcer son impact à la fois social et territorial.**

Préparée de longue date, cette refonte s'appuie sur l'inventaire des CEP et la mission d'évaluation conduite au cours de l'année 2020, dans la continuité de la réforme des admissions en cycle Bachelor. La refonte du dispositif des CEP s'appuie sur 4 piliers :

- La procédure d'admission au Collège universitaire : les candidats CEP passent désormais les mêmes épreuves que l'ensemble des candidats, mais leurs profils sont évalués séparément.
- Le nombre de lycées conventionnés : l'institution va doubler le nombre d'établissements partenaires d'ici 2023. L'enjeu est de compter des lycées conventionnés non seulement dans les zones de l'éducation prioritaire, mais aussi dans les territoires ruraux et les petites villes ou encore dans les territoires d'outre-mer, jusqu'à présent peu représentés dans le programme alors qu'ils sont pourtant tout aussi concernés par la problématique de l'autocensure et de l'inégalité d'accès aux formations sélectives.
- Les critères de conventionnement : prenant acte des "contournements" de la procédure observés au fil des années, de nouveaux critères sont mis en place. Les conditions pour devenir un lycée CEP portent sur le niveau social des élèves de l'établissement mais aussi sur sa capacité à constituer des ateliers de préparation composés d'au moins 50 % de boursiers de l'enseignement secondaire.
- Le projet pédagogique des Ateliers Premier Campus de Sciences Po : élément central du dispositif depuis sa création, ces ateliers de renforcement des compétences pour l'enseignement supérieur voient leur contenu enrichi afin de renforcer les compétences expressives, méthodologiques et socio-comportementales des lycéens.

### **63 lycées rejoignent le programme des Conventions Education Prioritaire**

Le 25 mai 2021, le Conseil de l'Institut a validé l'intégration de 63 nouveaux lycées conventionnés. Les conventions avec ces nouveaux lycées seront signées fin juin 2021.

Il s'agit de la première phase de la campagne qui va permettre de doubler d'ici 2023 le nombre de partenaires, qui passeront de 106 aujourd'hui à 200. Un nouvel appel à candidature sera lancé en 2021-2022 pour compléter encore le maillage du territoire.

Ces nouveaux lycées permettent d'étendre le dispositif à 10 nouvelles académies : au total, le programme concerne désormais 28 académies sur 30.

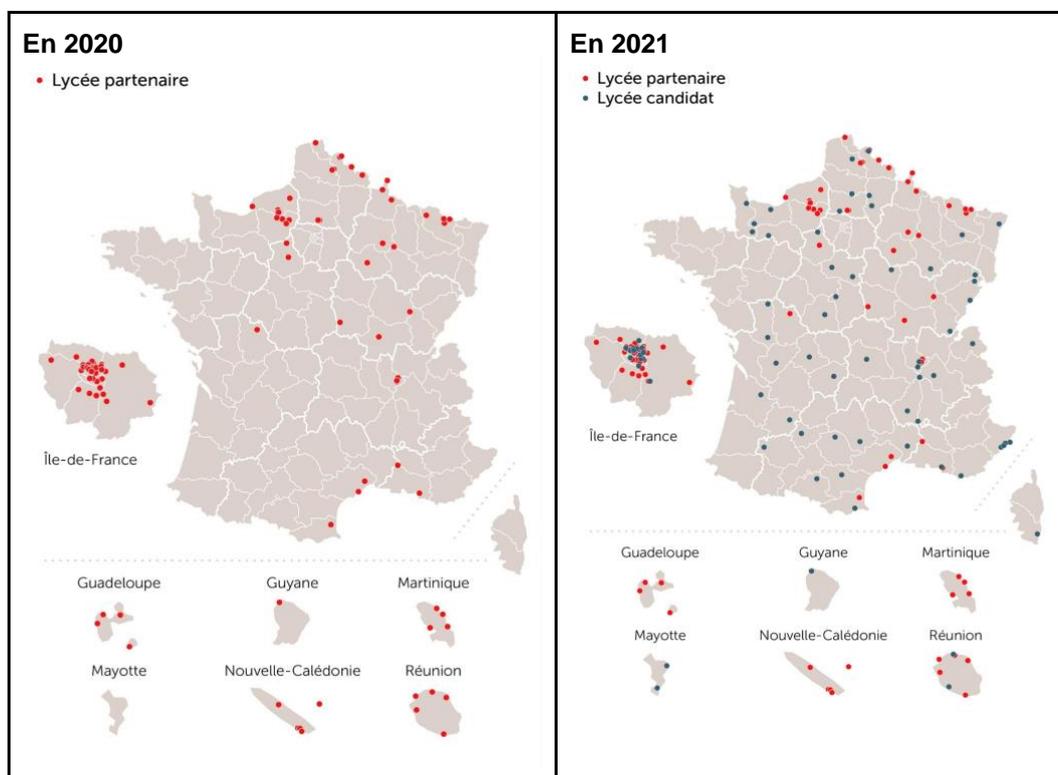
25 lycées disposent d'un programme d'accompagnement spécifique à l'internat (Internats d'excellence).

10 lycées sont labellisés "Cité éducative" par le Ministère de l'Education nationale.

19 lycées sont à proximité d'un campus en région, ce qui porte à 45 le nombre total de lycées conventionnés à proximité d'un campus en région.

20 lycées sont situés dans des zones rurales ou des petites villes, soit 32 % des nouveaux partenaires.

## Carte des lycées conventionnés



## Les 63 nouveaux lycées partenaires

ACADÉMIES	LYCÉES	LOCALITÉS	DÉPART EMENT
Aix-Marseille	Lycée Saint-Exupéry	Marseille	13
Amiens	Lycée Jean Racine	Montdidier	80
Amiens	Lycée Léonard de Vinci	Soissons	02
Besançon	Lycée Edgar Faure	Morteau	25
Besançon	Lycée Germaine Tillion	Montbéliard	25
Besançon	Lycée Pré Saint-Sauveur	Saint-Claude	39
Besançon	Lycée Raoul Follereau	Belfort	90

Bordeaux	Lycée Leygues-Couffignal	Villeneuve-sur-Lot	47
Bordeaux	Lycée Max Linder	Libourne	33
Clermont-Ferrand	Lycée Ambroise Brugière	Clermont-Ferrand	63
Corse	Lycée Jean-Paul de Rocca-Serra	Porto-Vecchio	2A
Créteil	Lycée Angela Davis	Saint-Denis	93
Créteil	Lycée Arago	Villeneuve-Saint-Georges	94
Créteil	Lycée Charles de Gaulle	Rosny-sous-Bois	93
Créteil	Lycée Germaine Tillion et Microlycée 93	Le Bourget	93
Créteil	Lycée Léonard de Vinci	Melun	77
Créteil	Lycée Louise Michel	Champigny-sur-Marne	94
Créteil	Lycée Marcelin Berthelot	Pantin	93
Créteil	Lycée Marx Dormoy	Champigny-sur-Marne	94
Créteil	Lycée Maximilien Perret	Alfortville	94
Créteil	Lycée Paul Eluard	Saint-Denis	93
Créteil	Lycée Voillaume	Aulnay-sous-Bois	93
Dijon	Lycée Chevalier d'Eon	Tonnerre	89
Grenoble	Lycée Charles Poncet	Cluses	74
Grenoble	Lycée de l'Edit	Roussillon	38

Grenoble	Lycée Gustave Jaume	Pierrelatte	26
Grenoble	Lycée Hector Berlioz	La Côte Saint-André	38
Guyane	Lycée Raymond Tarcy	Saint-Laurent du Maroni	973
La Réunion	Lycée Antoine Roussin	Saint-Louis	974
La Réunion	Lycée Lislet Geoffroy	Sainte-Clotilde	974
Lille	Lycée Maxence Van der Meersch	Roubaix	59
Lille	Lycée Sadi Carnot	Bruay-la-Brussière	62
Limoges	Lycée Suzanne Valadon	Limoges	87
Mayotte	Lycée des Lumières	Mamoudzou	976
Mayotte	Lycée Tani Malandi	Chirongui	976
Montpellier	Lycée Albert Camus	Nîmes	30
Montpellier	Lycée Déodat de Séverac	Ceret	66
Montpellier	Lycée Jules Fil	Carcassonne	11
Nice	Lycée Apollinaire	Nice	06
Nice	Lycée Bonaparte	Toulon	83
Nice	Lycée Pierre et Marie Curie	Menton	06
Nice	Lycée René Goscinny	Drap	06
Nice	Lycée Thierry Maulnier	Nice	06
Normandie	Lycée Les Andaines	La-Ferté-Macé	61

Normandie	Lycée Sivard de Baulieu	Carentan-les-Marais	50
Orléans-Tours	Lycée Benjamin Franklin	Orléans	45
Orléans-Tours	Lycée Bernard Palissy	Gien	45
Orléans-Tours	Lycée Edouard Vaillant	Vierzon	18
Orléans-Tours	Lycée Pierre et Marie Curie	Châteauroux	36
Orléans-Tours	Lycée Rotrou	Dreux	28
Paris	Cité scolaire François Villon	Paris	75
Poitiers	Lycée Jean Moulin	Thouars	79
Poitiers	Lycée Joseph Desfontaines	Melle	79
Poitiers	Lycée Marguerite de Valois	Angoulême	16
Strasbourg	Lycée André Maurois	Bischwiller	67
Toulouse	Lycée d'Artagnan	Nogaro	32
Toulouse	Lycée François Mitterrand	Moissac	82
Toulouse	Lycée Jean Jaurès	Saint-Affrique	12
Toulouse	Lycée Jean Jaurès	Carmaux	81
Toulouse	Lycée Pyrène	Pamiers	09
Versailles	Lycée Isaac Newton-Enrea	Clichy-la-Garenne	92
Versailles	Lycée Jean Jaurès	Argenteuil	95
Versailles	Lycée Romain Rolland	Goussainville	95

### **Chiffres-clés sur les Conventions Education Prioritaire**

- Un dispositif unique et disruptif créé il y a 20 ans qui réserve des places aux lycéens issus de territoires défavorisés.
- C'est le programme d'ouverture sociale le plus étendu et le plus important de l'enseignement supérieur français.
- Plus de 13 000 lycéens engagés dans le dispositif, près de 2 300 étudiants admis.
- Il y a 20 ans, la première promotion : 17 étudiants admis. En 2020 : 170 admis.
- Il y a 20 ans, les 1ères conventions : 7 lycées. Aujourd'hui : 106 lycées. 166 lycées partenaires en France à compter de 2021, plus de 200 prévus en 2023.
- De 12 diplômés en 2006 à 134 en 2020, 1130 diplômés au total.

### **À propos de Sciences Po**

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 26 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

### **Contact presse :**

Marie Frocrain : [marie.frocrain@sciencespo.fr](mailto:marie.frocrain@sciencespo.fr) / 01 49 54 37 71